

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse
ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse... Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
Etranger... 2 80 7 — 13 — 25 —

LA LIBERTÉ

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 » la ligne
L'Étranger... 25 » ou
Réclames... 50 » son espace.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

L'amiral Philibert, qui commande les forces navales françaises au Maroc, télégraphie que la situation est calme sur tout le littoral.
Par contre, une dépêche de Tanger aux journaux anglais annonce que les tribus, aux environs de Casablanca, se révoltent de nouveau en vue d'attaquer le camp français.

Au sujet des dépêches qui apportent chaque jour des résultats des élections russes, il est nécessaire de se rappeler que ces résultats ne sont encore que ceux de l'élection au premier degré. Les curies populaires, c'est-à-dire celles des petits propriétaires, des ouvriers et des paysans, ne nomment pas directement leurs électeurs, mais des délégués ou fondés de pouvoir, qui choisissent parmi eux les électeurs de la curie, lesquels seulement nommeront des députés à la Douma.

Les autres curies désignent directement leurs électeurs, c'est-à-dire que pour elles l'élection n'est qu'à deux degrés au lieu de l'être à trois comme dans les curies populaires. Mais, ici encore, il y a des complications. Par exemple, les électeurs des collèges urbains sont partagés en deux classes : ceux qui payent un petit impôt et ceux qui payent un gros impôt. Le bloc de chaque catégorie nomme le même nombre de députés. Il est évident que la catégorie des peu imposés est fort nombreuse comparativement aux possesseurs des grandes fortunes.

On a enfin l'explication de la dissolution du Parlement du Cap, que les dépêches annonçaient l'autre jour.

Le célèbre docteur Jameson, l'homme du fameux raid en terre boer, qui causa la guerre contre le Transvaal et l'Orange, est le chef du parti progressiste, c'est-à-dire anglais. Ce parti a, sur le parti afrikander, une majorité d'une voix au conseil législatif ou Chambre haute du Cap et de sept voix à la Chambre basse. Le docteur Jameson projetait un remaniement des circonscriptions électoraux pour affirmer la majorité de son parti. Le parti afrikander a déserté la Chambre haute afin d'empêcher qu'on y fût en nombre pour ratifier les votes budgétaires de la Chambre basse.

Force a été au docteur Jameson de dissoudre les Chambres et d'en appeler aux électeurs. Les Afrikanders pourront ainsi voter dans les mêmes conditions que pour les élections générales de 1904. L'issue de la lutte reste douteuse.

On a pu s'étonner que les autorités canadiennes fissent au gouvernement japonais la proposition de s'entendre pour limiter l'immigration japonaise au Canada. C'est un motif de politique intérieure qui les y pousse, le même qui a fait agir déjà dans ce sens les Etats-Unis. Le mouvement anti-japonais manifesté dans la Colombie britannique est provoqué par des causes économiques que les gouvernements ne peuvent pas négliger, et la démarche des autorités de Québec a été indiquée par le grand congrès ouvrier qui vient de se tenir à Winnipeg et qui, mardi, a voté à l'unanimité une résolution invitant le

gouvernement à demander l'abrogation de l'article du traité anglo-japonais aux termes duquel les Japonais sont autorisés à entrer au Canada.

Les considérants de cette résolution des ouvriers congressistes disent que si l'immigration des asiatiques — Chinois et Japonais — dans la Colombie britannique continue, la main-d'œuvre blanche sera bientôt supplantée dans les mines, les pêcheries et les chantiers de bois de construction.

Cette perspective n'est pas fautive. Partout où les ouvriers japonais et chinois arrivent, les ouvriers blancs sont vaincus par leur concurrence et peuvent nouer leur baluchon. Les ouvriers jaunes sont d'une habileté surprenante; ils travaillent avec ardeur, se nourrissent de presque rien, acceptent de coucher dans des taudis, se contentent de salaires dérisoires, ne font jamais de grèves et ignorent les beautés du sabotage. Voilà les ouvriers qu'il nous faut, s'écrient les directeurs des grandes Compagnies industrielles, et ils ne prendraient que de ceux-là s'ils l'osaient. Ils se contentent d'en engager quelques-uns, en supplantant tous les beaux bénéfices que la main-d'œuvre asiatique leur procurerait, car il se passera bien quelques années avant que les Japonais et surtout les Chinois suivent le drapeau des revendications populaires.

La Germania protesta contre le dire de la Correspondenza romana qui l'avait accusée de faire, par l'intermédiaire de son correspondant de Rome, une campagne contre le cardinal secrétaire d'Etat, Mgr Merry del Val.

Appel au peuple suisse

Confédérés,
Le 3 novembre, vous serez appelés à vous prononcer sur l'organisation militaire de la Confédération suisse, adoptée à la presque unanimité par les Chambres fédérales. Nous vous en recommandons l'adoption.

L'histoire nous apprend que les peuples qui négligent leur armée périssent. Elle nous montre que l'honneur, la liberté et le bien-être d'un peuple dépendent de ses vertus guerrières. Elle nous enseigne qu'en cas de guerre les armées étrangères ne respectent pas la neutralité de notre pays que si elles savent que nous saurons défendre notre territoire.

Si nous ne voulons pas que, dans un conflit européen, notre pays devienne, comme en 1799-1800, ou comme en 1813-15, le champ de bataille des armées étrangères; si nous ne voulons pas que la misère et le déshonneur soient notre partage comme alors, et qu'une invasion mette en péril l'existence de notre patrie, il faut que notre armée soit capable de défendre le pays.

La nouvelle organisation militaire est nécessaire pour cela. Grâce à la prolongation de l'école de recrues et aux cours de répétition annuels dont on a abrégé la durée, nous arriverons à donner à nos jeunes hommes, en travaillant avec moins de précipitation, une instruction militaire plus solide et plus profonde; nous pourrions développer dans l'esprit et le cœur de notre jeunesse le sens de l'ordre, le sentiment du devoir, le courage, l'énergie et l'amour de la patrie. En poussant plus à fond l'instruction des officiers, en augmentant leur influence sur l'instruction et l'état de la troupe, on élèvera chez eux le sentiment de la responsabilité. Le pays a vu avec une vive satisfaction qu'officiers et sous-officiers consentent joyeusement aux sacrifices qu'il leur demande.

La durée totale du service ne sera augmentée que de quelques jours, mais ce service portera sur les jeunes classes et l'obligation du paiement de la taxe militaire cessera à 40 ans.

Le tir volontaire, la gymnastique, tous les exercices qui ont pour but de constituer une race saine, forte et agile, seront favorisés et soutenus par la Confédération. Le devoir de prendre soin des familles des soldats indigents n'existera plus sur le papier seulement; l'Etat veillera à ce que ce devoir soit rempli.

Les dépenses que causeront ces réformes ne compromettent nullement l'équilibre financier de la Confédération. Elles ne seront point une cause de difficultés pour la réalisation de l'assurance-maladies et accidents, ni pour la solution des autres questions économiques et sociales.

La loi dit aussi de façon catégorique que nous voulons maintenir l'ordre dans le pays, que le maintien de l'ordre public est un des devoirs constitutionnels de la Confédération et des cantons, et que la force armée du pays doit y être employée, quand les organes de la police ordinaire n'y suffisent pas.

Le peuple suisse prouvera par son vote qu'en cette occasion encore, il marche d'accord avec ses représentants.

Confédérés,
Le 3 novembre sera la pierre de touche des institutions démocratiques de notre pays. Songeons à la responsabilité qui nous incombe! Montrons à l'Europe qu'un petit peuple, jaloux de sa liberté et usant de ses droits, est capable de faire les sacrifices nécessaires pour son honneur, pour le maintien de la liberté et de l'indépendance qu'il a si chèrement achetées.

Tout pour la patrie!
Vote la Confédération suisse!

Zürich : Usteri et Locher, députés au Conseil des Etats; Zürcher, Alfred Frey, Studler, Bissegger, Amsler (Zürich), Meister, Fritschli, Lutz, Frei-Nägeli, Amsler (Möden), Hess, Abegg, Wanner, Geisinger, Stadler, Kündig, Sulzer, Ottiker, Horni, Walder, Ringger et Keller, conseillers nationaux.

Berne : Morgenthaler et Kunz, députés au Conseil des Etats; Löhner, Bühler, Rebmann, Michel, Ritschard, Hirter, Jenny, Steiger, Wyss, Bürgi, Huber, Zumstein, Bülhmann, Schär, Müller, Gugelmann, Hofer, Buri, Bahler, Freiburghaus, Zimmermann, Will, Rosset, Gobat, Locher, Choquard, Daurcourt et Lucein, conseillers nationaux.

Lucerne : Winiger, député au Conseil des Etats; Knäsel, Heller, Sidler, Fellmann, Schobinger et Balmer, conseillers nationaux.

Uri : Lusser et Furrer, députés au Conseil des Etats; Meheim, conseiller national.

Schwyz : Benziger et von Reding, députés au Conseil des Etats; Büeler, Knobel et Schwander, conseillers nationaux.

Unterwald-le-Haut : Witz, président du Conseil des Etats; Ming, conseiller national.

Unterwald-le-Bas : Dr. Jb. Wyrsch, député au Conseil des Etats; Niederberger, conseiller national.

Glarus : Heer et Mercier, députés au Conseil des Etats; Blumer, conseiller national.

Zoug : Hildebrand et Meyer, députés au Conseil des Etats; Iten, conseiller national.

Fribourg : Python et Cardinaux, députés au Conseil des Etats; Dimichert, Louis de Diesbach, Wuilleret, Max de Diesbach, Théraulaz et Grand, conseillers nationaux.

Müller, Germain et von Streng, conseillers nationaux.

Tessin : Simen et Battaglini, députés au Conseil des Etats; Borella, Lurati, Censi, Pioda, Stoffel et Motta, conseillers nationaux.

Vaud : Adrien Thélin et Simon, députés au Conseil des Etats; Fonjallaz, de Meuron, Oyex-Ponnaz, Dubuis, Gaudard, Secrétan, Emery, Daccoppet, Roulet, Cavat, Chuard, Lagier, Henri Thélin et Bugnon, conseillers nationaux.

Vallais : Ribordy, député au Conseil des Etats; Pellissier et Défayes, conseillers nationaux.

Neuchâtel : Robert et Berthoud, députés au Conseil des Etats; Martin, Mosimann, Perrier, Pignet, Henri Calame et Calame-Golin, conseillers nationaux.

Genève : Richard et Lachenal, députés au Conseil des Etats; Fazy, Ador, Rutty, Bonnet, Turrettini, Ritzchel et Georg, conseillers nationaux.

Les forces hydrauliques au Conseil des Etats

Berne, 20 septembre. Projets en présence

Pendant que le Conseil national s'occupait de la situation budgétaire et financière de la Confédération, sujet de conversation très agréable étant donné le gargantuesque rendement des douanes, le Conseil des Etats a continué la discussion de l'arrêté constitutionnel qui doit permettre à la Confédération de légiférer sur l'utilisation des forces hydrauliques, ainsi que sur le transport et la distribution d'énergie électrique provenant de ces forces.

Cet arrêté est destiné à faire contre-poids à l'initiative qui a été lancée de Zurich et qui a recueilli 95,290 signatures valables. Ayant de soumettre cette demande de révision constitutionnelle au vote du peuple et des cantons, le Conseil fédéral et les Chambres ont tenu à élaborer un autre projet qui sera soumis simultanément à la votation populaire en opposition à celui des initiateurs, à moins que le comité d'initiative, en vertu des pleins pouvoirs dont il s'est fait investir par les signataires eux-mêmes, ne se décide à retirer la demande d'initiative. C'est, du reste, ce qu'il aurait de mieux à faire, car il irait au devant d'une défaite certaine.

Le projet des initiateurs n'aurait, en effet, aucune chance de soutenir victorieusement la lutte contre le projet transactionnel qui va sortir du creuset parlementaire. Il sent trop les visées monopolaires de ceux qui l'ont élaboré. Le seul fait que ce projet substitue la souveraineté fédérale à la souveraineté cantonale dans un domaine où le droit de propriété des cantons et des communes est incontesté, suffit à le discréditer d'avance devant tous les contribuables cantonaux, pour qui cette nouvelle source de richesse nationale est le dernier espoir d'allègement, étant le seul moyen de rendre l'équilibre aux budgets cantonaux et communaux en détresse.

Mais il y a, aux Chambres mêmes, des cerveaux centralisateurs qui hantent l'idée du monopole. M. Scherrer, de Bâle, par exemple, semble ne pas avoir abandonné tout espoir de remonter le courant. Il a laissé percer, ce matin, le déplaisir que lui cause l'attitude de la commission présidée par M. Cardinaux. Le regret des oignons d'Egypte lui est venu surtout lorsqu'il a entendu M. le colonel Bolli, de Schaffhouse, exiger en faveur des cantons des garanties plus formelles encore que celles prévues par le texte de la commission. C'est alors que le centraliste bâlois a proposé de renvoyer le tout à la commission pour nouvelle digestion.

Cette motion d'ordre a engagé M. Python à intervenir dans le débat.

Observations de M. Python
A ses yeux, la commission a trouvé la vraie solution. Elle a choisi un mot très heureux pour déterminer l'objet et le but de la future législation fédérale. La Confédération devra régler

l'utilisation des forces hydrauliques. Elle ne peut pas enlever aux cantons la libre disposition de ces forces, comme le voudrait la demande d'initiative, car ce serait une véritable expropriation. Les propriétaires actuels seraient dépouillés de leur bien d'un trait de plume. Les cours d'eau, grâce surtout aux découvertes électriques, sont des éléments puissants de richesse nationale. Ils appartiennent aux cantons et ce n'en est pas moins un trésor national, car ce sont les cantons qui ont formé la nation. La Confédération n'existerait pas sans les cantons. Est-ce que les cantons ont mal administré ce patrimoine? Non, au contraire, ce sont eux qui ont pris les plus clairvoyantes initiatives. Le canton de Fribourg lui-même, qui est à la queue en un certain point, est très avancé sur le terrain de l'utilisation de son capital hydraulique. Vous savez que tous les cantons ont actuellement des finances obérées, tandis que la Confédération nage dans l'or. Ce n'est donc pas le moment de leur enlever la précieuse ressource dont ils disposent. Le peuple suisse, qui est en même temps le peuple des cantons, ne le permettrait pas. Nous serons dès lors bien inspirés en acceptant le texte de la commission, qui s'inspire des mêmes principes que ceux qui sont à la base de la législation fédérale sur les forêts, comme l'a bien fait remarquer M. le conseiller fédéral Ruchet. Nous allons même plus loin que la législation forestière, puisque nous permettons à la Confédération de fixer le maximum des taxes et redevances que pourront percevoir les cantons.

Après ces observations de M. Python, la discussion a continué, car l'assemblée n'a pas voulu couper court à l'échange de vues dont la commission avait besoin pour s'orienter. On ne s'était rangé à la motion d'ordre de M. Scherrer qu'à la condition, formulée par M. Geel, que toutes les opinions pussent encore se faire jour dans la présente séance.
Dans le cours ultérieur des débats, M. de Reding et M. Richard ont posé de nouvelles questions sur lesquelles M. Cardinaux s'est empressé de donner des éclaircissements. Il s'agissait notamment de la navigation fluviale et des conflits pouvant surgir, à propos de forces hydrauliques, entre intérêts industriels et intérêts agricoles. Ces questions d'ailleurs et bien d'autres encore avaient été ellourées déjà dans le rapport d'entrée en matière de M. Cardinaux, dont je vous transmets ci-après le texte intégral.

Les forces hydrauliques et la législation fédérale

Rapport de M. Cardinaux au Conseil des Etats.

Monsieur le Président, Messieurs,
Le projet de modification de la Constitution de la loi fédérale du 29 mai 1874 par l'introduction d'un article additionnel, qui porterait le N° 24bis, a pour but de placer sous la haute surveillance de la Confédération l'utilisation des forces que les cours d'eau suisses peuvent produire, et cela en vue de sauvegarder les intérêts publics et d'asseoir cette utilisation sur des bases rationnelles.

Ce projet a un passé historique qu'il est bon de rappeler à grands traits : Notre pays est doté de nombreux cours d'eau, dont l'énergie ne pouvait être utilisée sur son place et pour une très faible part. Cette énergie se traduisait, surtout à l'époque des grandes crues, par des inondations qui, quelquefois, prenaient le caractère de désastres de plus ou moins grande étendue. Aussi cherchait-on plutôt à se débarrasser de tous droits sur ces cours d'eau, afin d'être déchargés, par là, très souvent sur le dos du riverain, des obligations concernant la construction des ouvrages de défense et de leur entretien.

Les résultats obtenus à l'exposition de Francfort, et cela principalement par une maison suisse, dans le transport à grande distance de la force électrique ont complètement bouleversé cette manière de voir. Loin d'être considéré comme un ennemi, le cours d'eau même le plus torrentueux et le plus abrupt, et nous dirons surtout celui-là, est actuellement convoité et recherché; c'est à qui démontrera en être le légitime propriétaire et c'est à qui cherchera à en

obtenir une première et meilleure concession. Les cours d'eau sont devenus un des plus puissants facteurs de développement de notre richesse nationale.

L'importance de cette révolution, — car c'est plus qu'une simple évolution, — l'importance de cette révolution, disons-nous, a été saisie et justement appréciée dès le début dans les milieux industriels, commerciaux et économistes suisses et aussi, mais pour une moindre part, dans les milieux politiques. C'est ainsi que la Société Frei-Land soulevait déjà en 1891, année de l'exposition de Francfort, une série de questions et proposait des solutions se rattachant à la mise en valeur rationnelle de nos cours d'eau. Et c'est à l'occasion de la discussion au sein des Chambres fédérales de la requête de cette Société que fut émise, pour la première fois, l'idée d'attribuer à la Confédération des compétences législatives sur l'utilisation des forces hydrauliques. L'arrêté du 4 avril 1895, pris à la suite de cette discussion, tout en repoussant déjà toute idée de monopole, invitait le Conseil fédéral à faire aux Chambres des propositions sur les points suivants :

- a) Règlement des relations intercantionales en matière d'installation de forces hydrauliques;
b) Prescriptions générales sur l'établissement, l'exploitation et la surveillance des lignes de transport de la force électrique;
c) Etude des conditions hydrauliques de la Suisse comme base pour déterminer les forces hydrauliques encore utilisables.

Cet arrêté était suivi, le 29 juin 1898, d'une motion déposée par le conseiller national Zschokke, demandant que la législation fédérale régit, non seulement la question des eaux intercantionales, mais prescrivit une concession type et formulât des normes pour les constructions hydrauliques utilisant le même cours d'eau.

Puis vint un postulat annexé au rapport de gestion de 1901 du Conseil national et voté par celui-ci et la motion Muri de décembre 1902, visant plus particulièrement l'emploi des forces hydrauliques pour la traction des chemins de fer, tout en attirant à nouveau l'attention des pouvoirs fédéraux sur l'utilisation rationnelle des forces hydrauliques.

Les négociations entamées avec un gouvernement cantonal pour assurer l'énergie nécessaire à la traction d'un réseau important de chemins de fer suisses, négociations qui n'aboutirent pas immédiatement, d'une part, et, d'autre part, la crainte de voir ces mêmes forces et d'autres encore être, tout ou partie, dérivées à l'étranger en raison des offres séduisantes qui étaient faites, engagèrent le Conseil fédéral à soumettre d'urgence aux Chambres l'arrêté concernant la dérivation à l'étranger des forces hydrauliques suisses. Cet arrêté du 31 mars 1906 ne vise, dans son préambule, aucun texte constitutionnel. L'Assemblée fédérale votait, en même temps et par la même occasion, le postulat qui est la cause immédiate du projet de révision constitutionnelle dont le texte est soumis présentement aux délibérations de notre Conseil. Enfin, une initiative populaire, dite initiative de la Tonhalle de Zurich, remettait au Conseil fédéral une demande revêtue de 95,290 signatures valables, tendant à l'adoption d'un nouvel article constitutionnel en vue pareillement de conférer au pouvoir central le droit de légiférer exclusivement sur l'utilisation des forces hydrauliques, leur transport et leur distribution. Le texte du postulat ainsi que celui de l'initiative sont reproduits dans le message du Conseil fédéral qui est sous vos yeux. Pas n'est besoin de vous les relire ici.

Afin de préparer le nouveau texte constitutionnel, le Conseil fédéral a nommé une commission chargée de procéder aux études préliminaires pour l'élaboration de la législation fédérale sur les eaux. Le programme des travaux de cette commission a été dressé le 6 novembre 1906 pour la partie juridique et complété le 9 janvier 1907 par un aperçu technique sur la matière.

De son côté, la société de navigation sur le Rhin supérieur a attiré l'attention de la commission consultative sur la question de la navigation et enfin la Société suisse des ingénieurs et architectes a communiqué à la même commission un certain nombre de thèses dont quelques-unes ont trait précisément au texte de la révision constitutionnelle. Voilà les actes tels qu'ils se sont produits, d'après leur développement historique.

Entre temps, et suivant au programme tracé par l'arrêté du 4 avril 1895, le Conseil fédéral a élaboré un projet de loi concernant l'exploitation et la surveillance des lignes de transport de l'énergie électrique et il a fait rentrer dans le cadre de ce projet les prescriptions concernant les installations télégraphiques et téléphoniques, en raison des rapports réciproques des deux genres de courant. Ce projet a fait l'objet de discussions soutenues et approfondies au sein des deux Conseils et il est actuellement en vigueur sous le titre de : Loi fédérale concernant les installations électriques à faible et à fort courant, qui porte la date du 21 juin 1902.

Le bureau hydrométrique fédéral procède depuis un certain nombre d'années méthodiquement à une étude approfondie du

régime des eaux. Un des principaux problèmes de cette étude a pour but de créer une base scientifique exacte pour la détermination des forces hydrauliques. L'ouvrage publié dernièrement à l'occasion de l'exposition de Milan et intitulé : *Le développement hydraulique en Suisse*, permet d'apprécier les méthodes suivies pour opérer ce travail et les résultats que nous pourrions en obtenir. Les publications faites jusqu'à ce jour par le bureau hydro-métrique fédéral portent surtout sur le bassin supérieur du Rhin en amont du confluent du Rhin avec la Tamina, et aussi un peu sur le bassin supérieur de l'Aar. Ces travaux permettent de se rendre compte de l'importance de premier ordre de ces ouvrages pour l'utilisation de nos cours d'eau.

Les trois propositions formulées dans l'arrêté du 4 avril 1895, deux ont été reçues et sont en voie de recevoir la solution réclamée et c'est pour donner cette solution à la dernière que nous allons entrer en délibérations sur le projet déposé.

Remarquons d'abord, pour n'y pas revenir, que l'économie générale de ce projet dépasse sur plusieurs points, et cela dans le sens d'une plus grande compétence accordée au pouvoir central, les directions données au Conseil fédéral par les Chambres et que celles-ci ont formulées à l'art. 3 du dit arrêté. En effet, c'est par une loi fédérale et en accordant à la Confédération le droit de haute surveillance sur le régime des eaux que le projet tend à réglementer ce que les Chambres, en 1895, désiraient obtenir par une entente intercantonale.

Notre projet substitue donc au concordat désiré alors par les Chambres une loi fédérale restreignant dans ce domaine la souveraineté cantonale.

Il faut reconnaître que le désir des Chambres exprimé en 1895 se serait heurté et s'est effectivement heurté à des résistances qui en auraient renvoyé la réalisation à un assez long terme.

La législation cantonale, pour ne parler que de ce seul point, aurait eu certainement quelques difficultés à se faire volontairement à des normes générales, en particulier dans les cantons où la souveraineté sur le régime des eaux et l'usage de ces dernières appartiennent, non au canton lui-même, mais aux communes et autres corporations de droit public. Ce sont probablement ces considérations qui ont engagé l'Autorité fédérale à ne point suivre en cela aux injonctions des Chambres, car nos constatations qu'aucune démarche n'a été faite dans ce sens et dans ce but.

Y va-t-il, en Suisse, de l'intérêt public de légiférer sur l'utilisation des forces hydrauliques ?

Sur ce point qui constitue le fond de la question, il a déjà paru toute une littérature, dont la plus grande partie a été communiquée aux membres des Chambres. Il serait donc fastidieux de relever dans ce rapport tous les arguments invoqués pour ou contre une réglementation légale et générale de ce facteur économique.

Il est bien inutile de discuter les avantages de la houille blanche sur la houille noire et vice-versa. Ces appréciations peuvent varier et ainsi même ne pas être exactes. On pensait que la houille blanche détrônerait la houille noire. Les résultats de l'importation en Suisse du charbon démontrent que la houille blanche n'a pas du tout détrôné la houille noire.

L'industrie n'a fait que poursuivre son développement.

Un nouvel exposé de ces motifs serait d'autant plus intempestif que la question de fond a déjà été examinée et appréciée par les Chambres et tranchée par elles le 30 et 31 mars 1906, lors du vote sur le postulat.

Votre commission estime cependant intéressant de relever plus particulièrement un des côtés utiles d'une exploitation rationnelle de nos cours d'eau en vue de la production de l'énergie électrique : c'est l'organisation des accumulateurs hydrauliques.

La majeure partie de nos cours d'eau ont un débit très irrégulier; les eaux d'étiage sont très souvent dans le rapport de 1 à 5 au volume d'eau moyen et malheureusement cet écart de régime se fait surtout sentir dans la saison du plus grand emploi régulier d'énergie électrique, soit en hiver. Dès la fonte des neiges jusqu'à l'arrière-été, les cours d'eau alpins, et ce sont les plus inté-

ressants et les plus nombreux, sont alimentés par le ruissellement des neiges accumulées en hiver et des glaciers.

L'immense force déversée à cette saison-là ne peut-être utilisée et cela pour partie seulement, que par quelques industries; la plus grosse part de notre richesse hydraulique descend donc chaque année de nos montagnes sans utilisation. Quels avantages énormes notre pays ne pourrait-il pas retirer d'une régularisation du régime de nos cours d'eau en diminuant les écarts de ce régime par des accumulations faites au temps des eaux moyennes et hautes, afin d'améliorer le débit de l'étiage! Pour ce faire, l'on ne peut songer encore, selon toutes probabilités, l'on ne pourra songer pendant fort longtemps encore à emmagasiner l'énergie électrique produite par les eaux moyennes et les eaux hautes; l'industrie déclare n'être pas en mesure de produire des batteries d'accumulation assez puissantes pour servir de réservoir à pareilles énergies pendant un temps aussi long. Du reste, le courant alternatif, dont la technique use de plus en plus pour le transport, ne peut être accumulé.

Mais la nature nous indique un autre moyen dont elle a usé elle-même et dont elle use encore pour régulariser le débit des cours d'eau : c'est l'accumulation hydraulique ou, en d'autres termes, c'est le bassin lacustre dans toutes ses dimensions. Ce n'est pas ici le lieu de décrire les bienfaits, pour les populations situées à l'aval, du rôle de régulateur que jouent les lacs en temps de hautes eaux. Ce rôle négatif, celui d'empêcher les inondations, pourrait être transformé, et avec combien plus d'utilité pour nos populations, en rôle positif, en régularisant le débit de ces bassins lacustres. Songez que la surface totale des lacs, dont la superficie dépasse 100 hectares, représente un milliard quatre cent millions de mètres carrés et qu'une retenue permettant de disposer d'une tranche moyenne de 2 mètres seulement donnerait pendant toute l'année environ 100 mètres cubes à la seconde et, par conséquent, plus de 300 mètres cubes à la seconde pendant la période des basses eaux. Cette indication n'a qu'une valeur théorique, cela va sans dire, car toutes les surfaces lacustres existantes ne se prêtent pas à l'accumulation et cette accumulation n'a, à son tour, de valeur qu'en raison directe de la hauteur de chute de l'eau accumulée. Mais ces indications nous démontrent cependant, d'une manière tangible, l'importance qui va grandissant pour nos forces hydrauliques de l'établissement rationnel de bassins de retenue des eaux.

Citons un exemple concret bien connu : celui de l'entreprise de Brusio, obtenue par le cours d'eau descendant de la Bernina et accumulé dans le lac de Poschiavo. Les eaux qui descendent de la Bernina en hiver, en temps d'étiage, ne dépassent pas 1150 m³ par seconde; avec 400 m. de chute elles ne produiraient que 4300 HP. L'entreprise de Brusio ne pourrait donc compter en eaux d'étiage que sur 4300 HP, tandis que par une régularisation du bassin du lac de Poschiavo, cette même entreprise a par 24 heures consécutives 13,500 HP.

Un autre cas concret : c'est la centrale du Kubel. D'après l'Annuaire de l'Association suisse des électriciens de la 17^{ème} année (1906-07), la centrale du Kubel, près Saint Gall, produit en eaux moyennes 2300 HP, mais cette puissance tombe à 300 HP, en eaux d'étiage. Par une accumulation rationnelle, l'Administration de cette entreprise est parvenue à porter à 3000 HP le minimum de l'ouvrage en basses eaux, donc 12 fois le valeur de l'ouvrage en eaux d'étiage s'il n'y avait pas d'accumulateurs.

Et l'eau ainsi accumulée est rendue au lit de la rivière au temps où elle fait le plus défaut; mais ce n'est pas seulement l'entreprise du Kubel qui en bénéficie, mais aussi toutes celles échelonnées en aval sur le cours de la Sitter, sur celui de la Thur et sur le Rhin. D'autres ouvrages de même nature pourraient encore être créés par cette entreprise en amont des installations actuelles, qui permettraient, sans nul doute, de doubler sa valeur d'une quantité de liquide qui serait écoulé en pure perte sans dégrader une valeur économique quelconque, au contraire, souvent en causant des dommages sérieux aux riverains. Et cet exemple du Kubel pourrait être imité, sans nul doute, plusieurs centaines de fois sur l'étendue de notre sol, indépendamment de la

régularisation des grands bassins, comme le lac Léman, le lac de Constance et ceux du pied du Jura; et nous n'exagérons rien en affirmant que par une accumulation rationnelle on arriverait à dégager de nos cours d'eau, d'une manière permanente et stable, non seulement les 750,000 à 1,000,000 de HP, selon les calculs du bureau hydro-métrique, disponibles en basses eaux, mais le double, soit 1 1/2 million à 2 millions.

Nous laissons à chacun le soin de se faire une idée de la valeur économique pour notre pays du dégagement de cette force.

Le 20 septembre à Rome

(De notre correspondant.)

Rome, 20 septembre.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les diverses fractions du Bloc avaient fait afficher à profusion sur les murs de Rome le manifeste suivant :

« Citoyens,

« La date du 20 septembre a été peu à peu transformée par les autorités politiques et administratives de Rome en une vaine manifestation académique et on laissait dans l'oubli le développement du grand programme social élaboré par ceux qui ont glorifié cette date mémorable.

« En la transportant de l'histoire civile d'Italie sur le calendrier officiel du royaume, les législateurs et les ministres se persuadèrent d'avoir accompli leur devoir et s'employèrent, entre une commémoration et une autre de la Porte Pie, à rouvrir la brèche au cléricalisme qui en profitait pour envahir de nouveau les institutions et les consciences, en réussissant à exercer une nouvelle domination.

« Des hommes et des mœurs en décadence transigent avec l'Eglise pour obtenir l'assistance de ses vieilles suggestions.

« C'est l'heure pour les forces populaires de s'approprier à la réparation!

« Il serait indigne du peuple romain de tolérer l'hypocrisie mais effective hégémonie clérical dans la vie civile.

« Toutes les forces de la démocratie, menacées en même temps dans le fondement de leur vie civile qui est la licéité de la pensée, se constituent gardiennes de la liberté menacée et invitent la population de Rome à renouveler le pacte d'une solidarité combative et féconde pour barrer la route aux ennemis du progrès humain.

« Citoyens!

« Unis dans la fraternité sur une telle base, les partis de la démocratie romaine vous invitent à participer au cortège populaire qui se rendra au Capitole pour revendiquer votre droit à la civilisation laïque et votre ferme propos de la conquérir. Signé :

« La Chambre du travail de Rome. L'Association démocratique romaine. La section romaine du P. R. I. L'Union socialiste romaine. La société Giordano Bruno.

« Ce cortège, qui a traversé toute la ville, depuis la place du Peuple jusqu'au Capitole, était indépendant du cortège officiel qui s'est rendu à la brèche de la Porte Pie où ont été prononcés les discours habituels. Le roi a envoyé son adhésion par télégramme.

Rome étant en ce moment sans administration municipale, celle-ci n'a pu, comme les années précédentes, accomplir son pèlerinage à l'Anthon, qu'elle avait coutume d'enrichir de deux nouvelles couronnes : l'une pour le « grand roi », l'autre pour le « roi-martyr ».

Devant la brèche historique, les enfants des patronages laïques, la foule des anticléricals, des garibaldiens, des socialistes a fait entendre les cris habituels : Vive Giordano Bruno! Vive Garibaldi! A bas le Vatican! Mort aux prêtres!

Les socialistes n'ont plus, cette fois, affecté l'indifférence vis-à-vis de la commémoration de l'usurpation de la Ville Eternelle. L'Union socialiste avait signé l'affiche du bloc anticlérical. Bien plus, la Chambre du travail avait publié un manifeste spécial en faveur de la manifestation du Capitole. Ce manifeste est même des plus suggestifs; en voici le texte :

« Travailleurs!
« La chute du pouvoir temporel des Papes ne peut être considérée par vous, travailleurs, comme la considèrent les flambeaux de l'Italie officielle et les historiographes de l'orthodoxie dynastique, c'est-à-dire comme un simple changement de gouvernement.
« Elle n'a pas été cela!

« La chute de la souveraineté papale a marqué au contraire la marche inéluctable de la civilisation vers le terme radieux de l'égalité sociale!
« Travailleurs!

« C'est dans cet esprit que, pour la première fois, nous vous invitons à la fête populaire du 20 septembre.

« Que votre intervention enthousiaste retentisse aussi comme un avis sévère et une fêlissure pour les brigands rentés du gouvernement qui, encore aujourd'hui, abaissent leurs épaules rampantes devant le Vatican barbare et féroce.

Signé : La commission exécutive.
Voilà donc les socialistes qui deviennent vengeurs de la justice immanente en soulevant un lièvre aussi importun pour la Maison de Savoie; c'est la question du pouvoir temporel qui reprend toute son actualité.

La grosse faute de la Maison de Savoie et du gouvernement italien est de ne pas comprendre que la question romaine a une portée qui dépasse les limites d'un Etat. Louis Veuillot avait raison de dire : « Rome est la terre de famille qui ne peut tomber dans les partages. Nos pères ont fourni leur tribut aux monuments de Rome péenne; nous l'avons racheté du sang de nos martyrs; de nouvelles offrandes internationales ont élevé ses monuments nouveaux; tout l'univers lui a donné des Papes, des défenseurs, des artistes; elle est à nous. »

Un autre correspondant nous mande de Rome, en date d'hier vendredi :

Aujourd'hui, vendredi, à 8 h. du matin, les patronages laïques, après s'être réunis sur la place Sainte-Marie-Majeure, se sont rendus en cortège à la Porte Pie. Un avocat, du nom de Caponetti, a tâché de faire comprendre à ces jeunes Romains que le bonheur les fuira tant que le Vatican répandra sur leur cité l'obscurantisme qui le caractérise.

A 3 h. de l'après-midi, le cortège officiel, composé des Sociétés militaires, politiques et autres, s'est formé sur la place des Saints-Apôtres. Il s'est rendu également à la brèche, précédé d'un drapeau des gardes municipaux et de la fanfare communale. A la Porte Pie, le préfet prit place sur la tribune, entouré des autorités. Le commissaire royal prononça un discours pour rappeler les souvenirs glorieux (sic) qui donnent à ce lieu un caractère sacré!

Pendant ce temps se déroulait le cortège du bloc anticlérical.

On télégraphie à l'Agence suisse :

La fête nationale du 20 septembre a été célébrée partout en Italie. Le roi, répondant de Raconigi à un télégramme d'hommages que lui adressait, au nom de la ville, le commissaire royal, remercia de ces sentiments inspirés par des souvenirs glorieux; la commémoration du 20 septembre rappelle aux Italiens le devoir qui leur incombe envers la Patrie, que leurs ancêtres ont voulu unie et grande.

envoya sont inestimables; aussi ne consentit-il à les expédier qu'à la condition qu'ils fussent exposés sous la surveillance de ses propres gardiens. Dix hommes de la garde du corps du roi d'Espagne, dans la conduite d'un capitaine, avec le bicorne et la hallebarde que les journaux illustrés ont de popularisés à l'occasion des noces du jeune souverain, marchent à grands pas dans les salons de l'exposition et ne forment pas un des moindres objets de l'admiration des visiteurs.

Faire le détail des merveilles artistiques exposées la serait fastidieux. Bornons-nous à signaler le collier du roi des Belges et spécialement celui d'Alphonse XIII, dont l'insigne — un agneau suspendu par le milieu du corps — est tout en pierres précieuses et garni d'un énorme brillant; un admirable portrait de Philippe-le-Bon, par Roger van der Weyden; une incomparable série de miniatures allemandes représentant la réception d'un chevalier; le manteau de Charles-Quint et les admirables gobelins représentant la conquête de Tunis, tapisseries exécutées à Bruxelles au XVI^{ème} siècle et formant un des joyaux de la collection personnelle des souverains espagnols; et, enfin, les armures authentiques de Philippe-

La catastrophe d'El-Carnacion

Dans la collision qui s'est produite à El-Carnacion (Mexique), il y a eu 32 morts et 32 blessés. Deux machines et plusieurs wagons sont complètement broyés. Un train de secours est parti sur les lieux. Les blessés ont été transportés à l'hôpital.

La responsabilité de la catastrophe incomberait au mécanicien du train de marchandises.

LE CONGO BELGE

Le gouvernement belge fera distribuer aux membres du Parlement des amendements au projet de loi colonial, contre-signés par tous les ministres et affirmant notamment le principe de la personnalité juridique de la colonie, distincte de celle de l'Etat belge. Le budget de la colonie est divisé en deux parties, l'une soumise au contrôle de la Chambre et relative à l'administration centrale, l'autre arrêtée par le roi et concernant l'administration proprement dite. La composition du conseil colonial, fixée par la commission parlementaire, est maintenue par le gouvernement.

Corruption administrative

On a arrêté hier à Harroburg (Pennsylvanie, Etats-Unis) quinze personnages éminents de cet Etat, accusés de faits de concussion et de corruption portant sur une somme de quarante-cinq millions de francs, et se rattachant à la construction et à l'aménagement du nouveau Capitole. Plusieurs membres du congrès, des fonctionnaires et l'architecte sont parmi les personnes arrêtées et qui n'ont été remises en liberté que sous caution de trois cent mille francs chacune.

LES GRÈVES

Les ouvriers des usines de Raon-l'Étape, dans les Vosges, ont voté hier vendredi la grève générale. Le sous-préfet est parti sur les lieux. Des troupes du 20^{ème} corps ont également été dirigées sur place.

La grâce de Soleilland

La commutation de peine accordée à Soleilland sera l'objet d'un débat dès la rentrée des Chambres françaises. M. Henri Chavoix, républicain démocrate, en effet, d'informer le garde des sceaux de son intention de lui poser une question ou de l'interpeller à ce sujet.

M. Chavoix n'a pas la pensée d'enlever le droit de grâce au chef de l'Etat, mais il souhaite que « l'exception » ne devienne pas « la règle », tant que la loi ne sera pas abrogée et tant que l'exécuteur des hautes œuvres touchera son traitement.

La peste à San Francisco

On a constaté jusqu'à présent à San Francisco 35 cas de peste bubonique, dont 20 suivis de mort.

Petite Gazette

— L'ex-impératrice Eugénie, veuve de Napoléon III, doit se rendre sous peu de jours à Biarritz, chez sa nièce, la duchesse de Tamames, où elle recevra la visite de sa filleule, la reine d'Espagne.

— Le procès de la reddition de Port-Arthur est fixé au 10 octobre.

— La direction de l'armée allemande a créé cette année de nombreux postes de télégraphie sans fil. La création de 28 nouveaux postes est à l'étude.

— On confirme qu'un détachement de police et de troupes vient deerner, à Lodz (Pologne), la filature de M. Marcus Silberstein, qui a été récemment assassiné par ses ouvriers. Le détachement a procédé sur place à l'arrestation des 800 ouvriers.

le-Beau, de Charles-Quint et de Philippe II.

A propos des armures, un détail qui ne manque pas de saveur, c'est qu'elles nous permettent de juger la stature des potentats d'autrefois. Le père de Charles-Quint, Philippe-le-Beau, était de fort petite taille et de carrure étroite, comme Victor-Emmanuel III d'Italie. Le célèbre empereur, au contraire, sans avoir la haute stature de son rival, François I^{er}, était un homme dépassant la moyenne; il avait environ 1m75. Son fils, le sombre Philippe II, était plus petit et de poitrine renforcée, comme Jean-Jacques Rousseau.

Ajoutons, en terminant, qu'une admirable exposition des maîtres de la peinture néerlandaise au XV^{ème} siècle forme comme l'annexe et le pendant magnifique de celle des précieux souvenirs de la Toison d'Or. Les plus beaux van Eyck, Memling, Roger van der Weyden, Holbein, Hugo van der Goes, etc., achèvent d'éblouir le visiteur fatigué d'admirer tant de chefs-d'œuvre et d'évoquer tant de prestigieuses souvenirs.

Pour donner une idée finale de la valeur des objets accumulés à Bruges en quelques salles, signalons que la célèbre « Présentation de la Sainte Vierge », envoyée par le grand musée

Le Mouvement social

POUR LES MINEURS

Dans sa séance d'hier vendredi, le congrès international des mineurs réuni à Salzburg motion tendant à instituer un jour férié international pour les mineurs.

Il a adopté la première partie d'une résolution demandant à tous les gouvernements de créer un fonds de rente pour la vieillesse.

Il a institué des contrôleurs dans les puits; ces contrôleurs seraient élus par les ouvriers et devraient être payés par l'Etat.

Le congrès a renvoyé au comité international une motion examinant l'attitude que doivent avoir les ouvriers en cas de grève. Il a adopté le principe du salaire minimum et a transmis au comité une motion visant l'établissement de deux semaines de vacances pour les mineurs.

Le prochain congrès aura lieu à Paris en 1908.

Echos de partout

RECETTE DU BONHEUR CONJUGAL

Mettez d'abord dans un bocal, Deux ou trois livres d'espérance; Puis, vous y joindrez un quintal De petits soins, de complaisance, Une mesure de bonté, Un quarteron de confiance, A discrétion de la gaieté, Quatre ou cinq pots d'obéissance, Cinq ou six livres de douceur; Et, crainte de monotonie, Ajoutez à la bonne humeur Un milligramme de folie. Quant au sel, n'en mettez qu'un grain, Car, si vous passez l'ordonnance, Au lieu d'un once, il faudrait bien En mettre deux de patience. Cuire le tout à petit feu D'une chaleur bien soutenue, Qu'amour et qu'amitié tous deux Ne le perdent jamais de vue; Vous obtiendrez, par ce moyen, Une galette bien pétée Dont un morceau, chaque matin, Suffit pour embellir la vie!

UNE ENSEIGNE

On a dédié aux collectionneurs et aux gourmets l'enseigne suivante remarquée sur le seuil d'une auberge de la forêt d'Olonne, près des Sables-d'Olonne (France) :

Auberge des assassins
A Sauverterre :
On égorgé les poulets,
On assomme les lapins,
On caïlle les mulets,
On écartèle les grenouilles
On écorche les anguilles,
Seuls les clients sont bien traités.

MOT DE LA FIN

On m'apprend qu'Julie et son fiancé se sont réconciliés.
— Pas pour longtemps; ils vont se marier bientôt.

Confédération

Le Letschberg. — Suivant certains bruits, on espère arriver à percer le Letschberg pour 1910. Le terme officiellement fixé est 1911 et même 1912.

Haut les prix! — A la suite de l'augmentation énorme du prix des matières premières brutes, notamment du cacao, qui s'est déjà manifestée le 24 août, les membres de l'Union libre des fabricants suisses de chocolat ont tenu vendredi une réunion avec les délégués des différentes organisations des commerçants au détail. Il a été conclu une entente aux termes de laquelle le prix de vente au détail des chocolats et cacao seront augmentés. L'augmentation entrera en vigueur le 1^{er} octobre au plus tard.

Cette entente est conclue entre l'Union libre des fabricants suisses de chocolat, l'Union suisse des marchands épiciers,

L'Exposition de la Toison d'or

(De notre correspondant.)

Ostende, 18 septembre.

Il ne sera bientôt plus qu'un souvenir et qu'une légende, le nom de « Bruges-la-Morte ». Une de nos dernières correspondances a relaté l'inauguration du splendide avant-port de Bruges, des grandioses installations maritimes de Zeebrugge, qui vont ranimer le mouvement commercial de l'antique cité. Voici qu'en même temps que la prospérité matérielle, qui en est la mère, on a ressuscité l'époque la plus brillante de sa prospérité artistique, et Bruges a vu depuis ces trois derniers mois des milliers d'étrangers venir admirer dans ses murs d'incomparables trésors d'art, que les grandes nations de l'Europe ont été heureuses de lui restituer un moment. Nous ne voulons parler ici que de l'Exposition ouverte dans l'Hôtel du gouvernement provincial — un cadre magnifiquement choisi pour une telle entreprise — où sont accumulés les plus beaux souvenirs de la Toison d'or; car on pourrait presque dire de Bruges ce que l'historien de la Grèce a dit de Rome, qu'elle est une « sorte de musée en plein air, conservé pour l'admiration du monde ».

En 1430, à l'apogée de sa puissance, le célèbre duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, que les contrées les plus lointaines connaissaient sous le nom de « grand-duc d'Occident », fonda à Bruges l'ordre fameux de la Toison d'or. Une légende malintentionnée lui donne une origine assez semblable à celle de l'ordre anglais de la Jarretière; ce serait pour punir ses familiers de leurs moqueries à l'endroit d'une courtisane trop bien en cour, que le prince aurait institué un ordre dont le nom et la couleur rappelleraient la rousse chevelure de ladite galante dame! Croyez-en plutôt le vieux distique écrit en exergue de l'admirable Armorial de l'ordre au XVI^{ème} siècle :

Pour maintenir l'Eglise qui est de Dieu Maison, J'ai mis sur le noble ordre qu'on nomme la Toison.

La défense de la foi était bien, en effet, l'objet assigné à l'ardeur des chevaliers dans la charte d'institution de la nouvelle confrérie de chevalerie. C'est sur le saint Evangile qu'ils prêtaient serment au pied des autels; c'est dans les stalles des plus belles églises qu'ils tenaient leurs « Chapitres », et il était d'usage de n'appeler dans l'ordre que de très hauts et très puissants seigneurs, qui pussent, comme l'antique Jason, partir à la conquête de la fabuleuse toison, et

défendre la chrétienté, menacée alors par l'invasion des Turcs.

La Toison d'or devint rapidement une des plus célèbres confréries de chevalerie de l'Europe, tant parce que le nombre des chevaliers était limité, que parce qu'un choix sévère présidait à leur nomination. Aujourd'hui, la politique a enlevé tout sens aux ordres de chevalerie, et l'on a vu des Crispi, des Grévy et des Loubet devenir défenseurs de la foi sous les insignes de la Toison d'or!

Tout ce que la bijouterie, la gravure, la miniature, la peinture, la sculpture sur bois, la broderie, la tapisserie et enfin la ciselure des métaux peuvent nous raconter de l'histoire du grand ordre, est rassemblé dans quelques salles d'un noble palais, sur le forum de Bruges. L'Autriche, l'Espagne, l'Allemagne, la Hollande et la France ont tenu à honneur de nous envoyer les admirables souvenirs qu'elle possédait, spécialement l'Autriche et l'Espagne qui possèdent ensemble la grande maîtrise actuelle dans l'ordre et le droit de nommer tout à tour les nouveaux chevaliers. On peut dire que, sans le jeune roi Alphonse XIII, dont un beau buste orne une des salles, l'exposition de Bruges eût été réduite de plus de moitié. Les souvenirs historiques qu'il

La LIBERTÉ rend compte de tout ouvrage dont deux exemplaires lui sont adressés.

DERNIÈRE HEURE

Température minimum dans les 24 heures... Eau tombée dans les 24 heures... Vent... Direction... Force... Etat du ciel... Sarine au Pont de Saint-Jean : hauteur, m. 1,30. Température : 13°. Etat de l'eau : clair.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich : Température à 8 heures du matin, le 21 septembre : Paris 11°, Vienne 11°, Rome 15°, Hambourg 13°, Pétersbourg 4°, Stockholm 11°.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 21 septembre, à 7 h. Les températures les plus élevées sont : Lausanne, 16°; Lugano, Vevey, Montreux, 14°; Neuchâtel, Berne, Bâle, 12°. Les températures les plus basses sont : Davos, St-Moritz, La Chaux-de-Fonds, 4°; Glaris, 8°; Göschenen, Lucerne, Fribourg, 9°. Brouillard à Genève, Neuchâtel, Bâle, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Couvet dans l'Oberland et le bassin du Léman. Très beau dans les Grisons.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale Zurich, 21 septembre, midi. Ciel variable. Doux vers midi. Pas de pluies notables.

"Pour cause de sang très impur, notre petite Emma fut remplie d'abcès, elle a beaucoup souffert, elle n'avait pas d'appétit et était très faible. Nous avons employé beaucoup de préparations, mais sans effet. L'Emulsion SCOTT, cependant, produit de suite un soulagement et bien des personnes sont étonnées à l'apparence actuelle de santé et de force de l'enfant." (Signé) Gottlieb Koch.

SCOTT'S EMULSION (Suède), le 3 septembre 1906. Il est dangereux de faire des expériences avec la santé de votre enfant; heureusement cela n'est pas nécessaire. Si vous êtes avisé, vous irez tout droit au remède qui obtint un si grand succès avec M. Koch, c'est-à-dire l'Emulsion SCOTT.

SCOTT'S EMULSION advertisement featuring an image of a man carrying a large fish on his back. Text: L'Emulsion SCOTT est composée des produits les plus fins du monde par le procédé perfectionné de SCOTT qui les rend très agréables et digestibles. Achetez l'Emulsion SCOTT et vous ferez l'achat d'une véritable œuvre d'art.

Les Cigarettes JOB advertisement. Text: sont les seules garanties fabriquées avec le PAPIER JOB.

Brilliant Congo advertisement. Text: sans rival en traitement de la cheausure. Donne sans peine un brillant superbe. Assouplit et conserve le cuir. En vente dans toutes les épiceries.

Maladies de l'estomac, Maladies des intestins, Diarrhée, Anémie, Chlorose advertisement. Text: Cacao à l'Avoine de Hausen à Cassel. est ordonné par des milliers de médecins comme produit fortifiant des plus agréables et très digestible. Seul véritable en cartons bleus à 1 fr. 50, jamais autrement.

LES VARICES advertisement. Text: L'Élixir de Virginie Nyrdahl guérit les varices, quand elles sont récentes; il les amoindrit et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Nyrdahl, 20, rue de La Roche-foucauld, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie Nyrdahl.

proclamer une invitation aux habitants de la commune à reprendre le travail dans leur intérêt et dans celui du pays.

Les Japonais espions Saint-Petersbourg, 21 septembre. Un télégramme de Vladivostok à la Gazette de la Bourse annonce que, au cours des manœuvres de Sedanka, (Asie russe) plusieurs officiers japonais appartenant à l'état-major ont été trouvés porteurs de cartes et de plans. Ils ont été mis en état d'arrestation. Le gouvernement japonais a réclamé la mise en liberté immédiate des officiers.

Mineurs tués Teplitz, 21 septembre. Dans la mine Ernst, près de Schönfeld (Bohême), deux mineurs ont été tués et un blessé par l'écroulement de galeries.

Marquet (Michigan, Etats Unis), 21 sept. Une cage contenant 17 mineurs, dans la mine Mac Laughen est tombée d'une hauteur de 700 pieds. Quatorze mineurs ont été tués sur le coup et les trois autres ont été blessés mortellement.

La catastrophe d'Incarnacion (Mexique) Mexico, 21 septembre. Le chiffre officiel des tués dans l'accident d'Incarnacion est de 40. Sur 34 blessés, 17 le sont mortellement. Le personnel du train de marchandises a disparu. On croit qu'il cherche à quitter Mexico, étant convaincu qu'il sera rendu responsable de la catastrophe qui s'est produite sur une pente, dans une courbe, en un endroit où le train de marchandises aurait dû rester sur une voie de garage pour laisser passer le train de voyageurs.

Le trust du pétrole New-York, 21 septembre.

(Sp.) Au cours de la séance d'hier vendredi, de la Cour fédérale, sur la situation de la Standard Oil Co, on a appris que les bénéfices de la Compagnie, depuis 1882, se sont élevés à 900 millions de dollars. Le trésorier a déclaré que tout le pétrole raffiné exporté vient de la Standard Oil Co. Il ressort de ses dépositions que le plan de la Standard Oil Co était de se rendre maîtresse de la production brute et de ruiner complètement la concurrence.

L'hiver s'annonce Archangel, 21 septembre. La baie de Bassora (Nord de la Russie d'Asie) commence à geler. Le dernier vapeur est parti.

SUISSE La vie renchérit Berne, 21 septembre. A la suite du renchérissement des semoules, l'association des fabricants suisses de pâtes alimentaires a augmenté ses prix de 2 fr. par 100 kilos, pour toutes les sortes de pâtes et les semoules.

Chute mortelle Bex, 21 septembre. M. Perrenoud, charcutier, âgé de 62 ans, parti hier vendredi, à 10 h. du matin, de Bex pour se rendre au Mont, a manqué le chemin et a fait une chute mortelle de 300 mètres. Le corps a été retrouvé et ramené à Bex, à 11 h., hier soir.

Le nouveau préfet de Payerne Lausanne, 21 septembre. Le Conseil d'Etat de Vaud a nommé préfet de Payerne M. le député Fritz Cornamusaz, à Trey, près Payerne.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE Technicum de Fribourg Du 21 septembre 1907 BAROMÈTRE Sept. 16 17 18 19 20 21 Sept. 725,0 720,0 715,0 710,0 Moy. 705,0 700,0 695,0 690,0 THERMOMÈTRE C Sept. 16 17 18 19 20 21 Sept. 8 h. M. 9 6 4 8 8 9 8 h. D. 1 h. S. 12 11 13 11 11 13 1 h. S. 8 h. S. 11 11 13 12 15 8 h. S.

ANÉMIE PALES COULEURS advertisement. Text: GUÉRISON RADICALE et INFAILLIBLE en 20 JOURS. ÉLIXIR de S'VINCENT de PAUL.

Allemagne Au congrès socialiste d'Essen, M. Bebel a dit qu'il refusait de mettre la politique au service des croyances ou des négations religieuses, de transformer une controverse doctrinale en question de parti. « Je puis être athée, a-t-il dit à Essen, j'ai le droit de défendre mes convictions, de les exposer, mais non de les imposer. La religion est une question privée et personnelle, qui n'a rien à faire avec le socialisme. Ce n'est pas nous qui dirons : Ecoutez l'infâme! Car nous ne connaissons aucune confession. La religion est hors de notre programme. »

Bebel n'admet pas que son parti ressemble au parti socialiste français dont M. Jules Guesde a dit : « Nous sommes de drôles de socialistes ! Nous faisons de l'anticléricalisme, de l'antimilitarisme, du syndicalisme ; nous faisons de tout, excepté du socialisme ! »

France L'auteur dramatique Ernest Blum est mort jeudi après midi, dans sa soixante-douzième année. Il n'écrivait plus pour le théâtre depuis un assez long temps déjà ; il se contentait d'égrener ses souvenirs en des chroniques alertes.

Il avait écrit des drames noirs, comme Rocambole ; des féeries, comme Cendrillon ; des opérettes, comme la Jolie parfumeuse ; des vaudevilles, comme le Parfum, collaborant avec les auteurs les plus divers : Lambert Thiboust, Clairville, Monnier, Labiche, Wolff, Tsché... Celui-ci fut son dernier et plus fidèle collaborateur, signant avec lui plusieurs revues à succès et des fantaisies comme Paris fin de siècle, le Carnet du diable, le Curillon, etc. Si l'on ajoute à cela qu'il fut le collaborateur anonyme de quantité d'œuvres à succès — la Femme à papa, Lili, Manzelle Nitouche — on constatera combien sa production fut féconde.

Dépêches

Les affaires du Maroc Paris, 21 septembre. M. Clémenceau, président du Conseil, a déclaré hier soir, vendredi, que les dépêches qu'il avait reçues du Maroc dans le courant de la journée constatent que la situation est sans changement. Dans sa dépêche quotidienne, l'amiral Philibert déclare que les indigènes s'émouvent du bruit répandu par la presse et d'après lequel il serait question de débarquer des troupes dans les ports. L'amiral se plaint de ceux qui agitent à tort l'opinion. A la douane de Mogador où il y avait 200 fusils et 80,000 cartouches, on a enlevé les armes et laissé les munitions. A Mazagan, rien de particulier; enfin à Casablanca, une prolongation du délai accordé aux tribus pour faire leur soumission a été demandée par lettres apportées par deux émissaires des tribus.

Casablanca, 21 septembre. Un courrier de Marakech annonce l'arrivée de dix-sept caids dans cette ville, venus pour présenter leurs hommages au nouveau sultan. On annonce aussi le départ d'une partie de la mehalla de Moulay Hafid allant au secours des rebelles de Casablanca.

La grève d'Anvers Anvers, 21 septembre. Hier soir, vendredi, à ce lieu une réunion des déchargeurs de minerais qui, après une très longue discussion, ont décidé que les ouvriers au nombre de 600 reprendront le travail dès ce matin samedi, au tarif accepté par les patrons. Mais les ouvriers devront abandonner à la caisse de secours le 5 % de leurs salaires. D'autre part, le comité de la grève a reçu hier soir d'une des Trade unions anglaises une lettre contenant un chèque de 50 livres sterling et annonçant l'envoi d'un chèque identique chaque semaine, au bénéfice des ouvriers anglais.

Un des ouvriers anglais qui travaillait à bord du steamer Ibis est tombé hier soir à fond de cale et s'est fracturé le crâne. Il a été transporté mourant à l'hôpital. Hier soir, au moment où le steamer Flandre entrait dans le bassin de Mexico où se trouvait amarré le steamer Wittekind, dans lequel sont logés les Anglais, les hommes du steamer Flandre ont jeté des pierres et des morceaux de fer dans la direction des Anglais, mais sans atteindre personne.

On assure que l'instruction judiciaire dans l'affaire de l'incendie des bassins en bois est en très bonne voie et que le juge d'instruction est sur la trace des coupables.

Le bourgmestre de Hocken, commune voisine d'Anvers, vient de faire

A une course de taureaux. — A Temelloso (Espagne), en voulant estocquer le premier taureau, le célèbre Machaquito, un des toreros les plus populaires, fut blessé par l'animal d'un terrible coup de corne dans le ventre.

Le même taureau se précipitant sur un banderillero accouru au secours de Machaquito, lui porta dans l'aisselle une « cornada » de huit centimètres de profondeur.

Enfants noyés par leur père. — Il y a quelque temps, la femme d'un marchand de quatre-saisons nommé Alphonse Robert, et demeurant à Issy, près Paris, quittait le domicile conjugal laissant chez son mari leurs deux enfants, Charles et Pierre, âgé l'un de neuf ans, l'autre de sept ans.

Mercrèdi, dans la soirée, le père se présentait devant le commissaire de police et lui racontait que la veille, il avait noyé ses deux enfants. Depuis le mois d'avril dernier, Robert vivait séparé de sa femme. Celle-ci, lassée, disait-elle, de ses brutalités, s'était retirée chez sa mère. Robert avait vainement cherché à faire revenir sa femme sur sa détermination.

Un jour, à la suite d'une tentative de ce genre, M^{me} Robert tira sur son mari plusieurs coups de revolver qui le blessèrent grièvement. Au mois d'août dernier, elle passait pour ce fait en cour d'assises et était acquittée. Depuis lors, Robert avait encore essayé de faire reprendre à sa femme la vie commune. Après l'avoir menacé de mort elle-même, il déclara un jour qu'il tuerait ses enfants.

SUISSE Noyé. — Un domestique de 20 ans, du nom de Strebél, s'est noyé en prenant un bain, dans un canal de fabrique, à Gattikon (Zurich).

Audacieux fripon. — Deux paysans d'Algenhshausen (Saint-Gall), ont été dupes d'une curieuse friponnerie. Avisant les deux hommes qui l'observaient et le prirent pour un fonctionnaire de l'administration des téléphones, probablement parce qu'il était occupé à compter des poteaux déposés au bord de la route, un individu leur demanda s'ils ne voulaient pas profiter d'une bonne occasion : Les poteaux usagés, dit-il, étaient à vendre à un prix modique. Les paysans déliés aussitôt les cordons de leur bourse, enchantés de faire une excellente acquisition, puis le « fonctionnaire » partit.

Le lendemain, on trouva deux acquéreur l'ordre de remettre les poteaux en place, ceux-ci devant servir à remplacer les anciens et n'ayant nullement été mis en vente. Les paysans n'eurent qu'à s'exécuter.

Apaches en justice. Un certain samedi, le 1^{er} de juin, cinq joueurs de cartes étaient encore attablés tard dans la nuit, à Thalwil (Zurich), à l'Augustinerhof. Parmi ces derniers, des ouvriers allemands, se trouvait Alfred Salzmann, commerçant, 27 ans, marié, qui s'était attardé, contre son habitude. Côté écart devait lui être fatal. A une autre table étaient assis des Italiens qui semblaient en vouloir à l'un des joueurs de cartes, le tailleur de pierres Goldbach, qui avait par erreur donné, quelques jours auparavant, un soufflet à l'un des bouillants méridionaux. Un certain Roncoroni, jeune teinturier de 19 ans, commença donc à narquer Goldbach, qui se leva et frota énergiquement la tête de l'insulteur ; il s'en suivit une mêlée, un combat à mort.

Après la rixe, le plancher du local était jonché de barres de fer, de planches arrachées aux palissades du jardin et de grosses pierres. Sur le seuil, gisait sans connaissance le malheureux Salzmann, le crâne défoncé. Le pauvre diable, étranger à la rixe, avait payé pour les autres. Personne naturellement ne voulait être ni connaître l'auteur du coup fatal, ni le blessé succomba le lendemain. De son côté, l'aubergiste avait la cuisse fracturée d'un coup de pierre ; Goldbach en outre était blessé de deux coups de couteau derrière la tête.

La même nuit encore, cinq Italiens furent arrêtés ; un sixième put s'enfuir par une fenêtre et n'a pas été retrouvé. L'enquête n'a pu dévoiler l'auteur du meurtre. Roncoroni, l'instigateur de la rixe, est peut-être bien le coupable, mais il a été impossible d'en établir la preuve, aussi s'en est-il tiré avec six mois de prison, ainsi qu'un certain Curnis ; deux autres sont condamnés à quatre mois de la même peine. Les condamnés devront verser une indemnité de 3,000 fr. à la veuve de l'infortuné Salzmann.

Chute mortelle. — Jeudi soir, un couvreur de Münchenbuchsee (Berne), occupé sur un toit de cette commune, glissa et fut précipité dans le vide. Il succomba à ses blessures au bout d'une demi-heure.

LES SPORTS

Football La saison des matchs de football a repris avec fureur. Dans toutes les villes de la Suisse, les sportsmen sont en pleine activité ; les clubs montrent leur forces pour l'année 1907-08.

Fribourg ne reste point en arrière pour les matchs d'entraînement. On nous annonce l'arrivée du F. C. Young-Boys de Berne, club de première force. Son équipe jouera demain dimanche contre notre société la Stella de Fribourg ; le jeu ne manquera pas d'attirer car les deux équipes sont formées de leurs meilleurs joueurs. Souhaitons leur le beau temps et de nombreux spectateurs.

Le Diabolo On nous écrit de Genève : Le premier tournoi suisse de Diabolo a été disputé hier au Parc des Eaux Vives ; il avait attiré une foule de plus de 2000 personnes. Toutes les épreuves ont été gagnées avec des Diables Cambo, nouvel appareil à ressort dont MM. Och, frères, rue du Marché, Genève, sont les concessionnaires pour toute la Suisse.

Le drame de Montreux

Les assassins

Après avoir passé au service anthropométrique, à Lausanne, les deux meurtriers ont été conduits à Vevey, où ils seront détenus, jusqu'au jugement, dans les prisons du district.

Daniiloff est arrivé jeudi matin en gare de Vevey, à 9 h. 53.

Le public n'ayant pas eu connaissance de son arrivée, il a pu être amené sans encombre jusqu'à la prison.

Le second, Nilista, est arrivé à 7 h. 18, accompagné de deux agents de la Sûreté. Une foule manifestement hostile s'était massée devant la gare de Vevey. Les agents ont alors fait suivre le wagon jusqu'à la Tour-de-Peitz, où la gendarmerie est venue cueillir le prisonnier avec une voiture.

Les deux criminels sont bien des Russes. Ils l'avouent maintenant. Ils sont venus de Russie à travers l'Allemagne et ont rôdé pendant dix semaines à Genève, dans l'Oberland bernois (était-ce un pèlerinage à la place consacrée par l'attentat de Tatiana Leontieff ?) et dans le canton de Vaud. Un banquier lausannois croit avoir reçu, il y a quelques jours, la visite de ces deux gaillards entre midi et 1 heure, alors qu'il était seul à son bureau, ouvert sur la rue, et l'aurait échappé belle.

Contrairement aux suppositions premières, il ne semble pas qu'on ait affaire à des criminels de profession, mais bien à des adeptes de ces théories qui ont cours en Russie depuis l'aggravation de l'état de décomposition sociale et de pervertissement moral dû à la fois au régime tsariste et aux idées anarchistes. « Les banques, ce ne sont pas des ouvriers », doit avoir dit Nilista en manière d'excuse à quelqu'un qui l'interrogeait. Il aurait également déclaré ne vouloir faire des aveux que par écrit.

La victime Les résultats de l'autopsie d'Oscar Gidel ont été tenus rigoureusement secrets.

L'examen du cadavre aurait toutefois démontré qu'il y avait eu une courte lutte. Le malheureux a reçu trois balles en tout.

Le revolver qu'on a retrouvé dans le bureau n'est pas celui dont s'est servi l'assassin. Il appartenait à Gidel, qui n'a pas eu le temps de s'en servir.

Les derniers devoirs ont été rendus hier matin, vendredi, à la dépouille mortelle de la victime. Le cercueil fut accompagné, de Territet, par les représentants de la famille du défunt, la direction et le personnel de la Banque de Montreux. Le corbillard portait de splendides couronnes.

Le cercueil fut ensuite déposé dans un wagon funéraire, attelé au direct de Lausanne. Il a passé en gare de Fribourg à midi 53.

L'émotion soulevée par le crime est considérable à Lucerne, où la famille Gidel est très connue. Oscar Gidel avait fréquenté les classes primaires de sa ville natale. Il suivit ensuite pendant deux années les cours de l'école réelle et serait venu quelques mois à Estavayer, pour y apprendre le français. Rentré à Lucerne, il fréquenta pendant deux années l'école de commerce de la ville, fit un stage de trois ans au bureau d'agences Kaufmann et passa au bout de ce temps avec grand succès ses examens de diplôme. Ayant ainsi absorbé le cycle des études commerciales, le jeune et intelligent employé accepta en 1903 une place de correspondant à la Banque de Montreux. Il y gagna d'emblée la confiance de ses chefs, et après avoir franchi rapidement les divers échelons hiérarchiques, il était nommé caissier de la succursale de la rue du Kursaal, il y a aujourd'hui trois semaines.

FAITS DIVERS

Incendie. — Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré dans une grande propriété, à Fosses (Belgique).

Ce désastreux incendie a non seulement consumé presque tous les bâtiments d'une vaste exploitation agricole, mais une somme de dix-neuf mille francs en billets de banque de mille francs est restée dans le brasier. Les causes du sinistre sont inconnues.

Drame en ballon. — A Oleana (Orégon, Etats-Unis), une aéronaute (les femmes font tous les métiers aux Etats-Unis), a perdu l'équilibre en quittant son ballon en parachute et a été réduite en miettes, ou peu s'en faut, sous les yeux de plusieurs milliers de spectateurs.

Navire coupé en deux. — Un abordage a eu lieu au large de la baie de Wemyss (Ecosse). Le vapeur Kintyre a été coupé en deux par le Naoric. Un mécanicien et un chauffeur ont été noyés.

L'Union suisse des boulangers et confiseurs et les magasins suisses de chocolats et cafés Mercure.

Producteurs de lait. — L'Assemblée des délégués de l'Union des producteurs de lait du nord-est de la Suisse, réunie jeudi à Winterthour, comptait environ 300 participants. Elle a fixé le prix du lait du 1^{er} novembre 1907 au 31 octobre 1908, à 48 fr. pour le lait destiné à Zurich et à 17 fr. 50 pour les autres localités. Pour le lait provenant des fromageries, le prix actuel a été maintenu. L'assemblée a décidé d'adhérer à la Ligue suisse des paysans et à l'Union centrale suisse des producteurs de lait.

Cantons

BERNE La disgrâce de Karl Moor. — On ne sait rien de précis sur les causes qui ont motivé la disgrâce du camarade Karl Moor, auquel le parti socialiste bernois vient de retirer son poste de secrétaire cantonal. On raconte, dans les cercles populaires, que Moor devait parler dans une grande assemblée ouvrière, à Rohrbach, mais qu'il s'était esquivé au dernier moment, pour aller assister à une autre réunion de moindre importance. Voilà ce que disent les naïfs. En réalité, il paraîtrait que la situation de Karl Moor était minée depuis longtemps par quelques ambitieux dont la doctrine socialiste se résume dans l'« Ote-toi de là que je m'y mette ».

Ménage biennois. — M. Rudolph, juge d'instruction, qui fut l'adversaire malheureux de M. Reimann au siège de maire de la ville de Bienne, entre le 1^{er} octobre à la rédaction du radical Bieler Tagblatt. Il est remplacé comme juge d'instruction par M. l'avocat Edouard Amisler, de Bienne.

Les Oberlandais émigrent. — Les journaux bernois se lamentent sur l'exode continu des jeunes gens oberlandais qui quittent par bandes leurs montagnes pour les pays d'outre-mer. Jeudi encore, une troupe de 25 personnes s'embarquait pour les Etats Unis.

LUCERNE Etudiants suisses lucernois. — Lundi 23 septembre, les étudiants suisses du canton de Lucerne auront leur réunion annuelle à l'Hôtel de la gare, à Willisau. Aux tractanda figure, entre autres, une conférence de M. le professeur Dr Beck, recteur de l'Université de Fribourg, sur les assurances-maladies et accidents.

SCHWYZ Presse libérale. — La Schweizer-Zeitung annonce que le comité libéral schwyzois a décidé de lancer, dès le mois de décembre prochain, un organe libéral pour le district d'Einsiedeln. Le nouveau journal paraîtrait trois fois par semaine et aurait à sa tête le maître secondaire Edouard Kälin et le député Conrad Gyr.

A Einsiedeln. — Hier soir, vendredi, est arrivé au monastère le prince de Hohenzollern et sa suite. On attend également, ces jours, la visite de l'archevêque de Londres, Mgr Mac-Evay.

SCHAFFHOUSE La dépopulation. — La même plainte qu'on entendait ces années dernières sur la diminution des naissances dans le petit canton de Schaffhouse, accueille aujourd'hui la publication de la statistique des naissances de 1906. En effet, la chute est inquiétante puisque, de 1120 qu'il était en 1905, le chiffre des naissances est tombé à 1051 en 1906.

GRISONS Elections à Coire. — Demain dimanche, le corps électoral de la ville de Coire est appelé aux urnes pour le renouvellement de son Grand Conseil municipal, que nous appelons à Fribourg conseil général. Les partis ont conclu un compromis aux termes duquel les libéraux présentent 15 candidats, les conservateurs 5 et le parti ouvrier également 5.

TESSIN Révision fiscale. — La commission du Grand Conseil pour la révision de la loi d'impôts a adopté à la presque unanimité les propositions du gouvernement pour l'impôt cantonal et les taxes communales. Une divergence importante s'est manifestée sur la proposition relative à l'introduction de l'inventaire obligatoire après décès. Six membres se sont prononcés pour et sept contre.

Le Grand Conseil sera convoqué au mois d'octobre pour discuter ces différents projets.

VALAIS Commission de l'enseignement primaire. — La commission cantonale pour l'enseignement primaire, instituée par la nouvelle loi sur la matière, est composée de MM. Burgener, conseiller d'Etat ; Mura, directeur de l'école normale, à Sion ; Delaloye, inspecteur scolaire, à Massongey ; Eggs, inspecteur scolaire, à Loèche ; Rouiller, inspecteur scolaire, à Martigny ; Dr Ducrey, à Sion, et Zeuhäusern, instituteur, à Bûrchen.

Cours de droit. — Vu le nombre des élèves inscrits, le Conseil d'Etat décide l'ouverture du cours de droit pour l'année 1907-1908.

Sages-femmes. — Il sera organisé cette année un cours de sages-femmes pour la partie allemande du canton.

Pharmacies d'office

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE
Pharmacie Lupp, Place Saint-Nicolas.
Pharmacie Stajessi, rue de Remont.
Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées de midi au lendemain matin.

A l'occasion de la Bénichon, il y aura sur les **GRANDS PLACES** le banc des

PAINS D'ÉPICES de Morges et Villeneuve AVEC UN BEAU CHOIX de pain d'épices frais et nougat Montélimar, etc. Se recommande, L. Bresset, fabricant.

Mises publiques

Lundi 23 courant, à 2 h. après-midi, devant la domicile de Jean-Jean, fermier, à Courgevaux, l'office des mises publiques une vache fauve et blanche. 113032 F 3716. Morat, le 20 septembre 1907.

100 francs

et plus à gagner par mois pour toute personne disp. de courr. heures p. jour. — Ecrire Comp. lair général, 14, Croix-d'Or, Genève.

PENSION DE FAMILLE à remettre, à Genève, bonne renommée, peu de frais généraux, bel appartement, chiffre d'affaires annuel: 12 à 15,000 fr. annuellement, de 20 à 22 pensionnaires, bonne occasion, affaire sûre. — S'adr. M. A. Nicolet, régisseur, agent d'affaires, 3, rue Chapouillère, à Genève. He 1535 X 3765

LA CAPÉLOÏNE

Lotion la plus sûre et la plus efficace contre la chute des cheveux et pellicules. Nombreuses attestations. Dépôt pour le canton de Fribourg, chez M. Ringger, coiffeur, rue de l'Hôpital, Fribourg. He 1535 X 3760

On demande à louer un appartement

ou une villa meublée, au quartier de Pérolles. Adresser les offres par écrit, sous chiffres 113023 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 3712

Magasin à louer

à la rue de Lausanne. S'adresser par écrit, sous chiffres 113022 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 3711

PERDU

un porte-monnaie contenant 25 fr. Le rapporter au cours de cuisine, Gumbach. 3721

On demande, dans une famille catholique du canton de Lucerne

1-2 jeunes gens de parents honorables. Vie de famille assurée. Occasion de fréquenter un gymnase ou école réelle. 3720. Offres sous chiffres 115500 Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne.

A VENDRE

sur passage fréquenté, une auberge seule dans le village. Conditions de paiement très avantageuses. Entrée à volonté. S'adres. par écrit, sous chiffres 11248 B, à l'agence Haasenstein et Vogler, Fribourg. 3719-1599

M. John M. Burns

professeur d'anglais, au Collège Saint-Michel, ouvrira des cours particuliers, à partir du 1er octobre. — S'inscrire 4, rue du Père Girard. 3723

A LOUER

dans la maison N° 30, rue de Lausanne, un vaste appartement au 2^e étage. Situation splendide. Entrée immédiate. S'adresser à M. Hartmann, notaire, à Fribourg. 1216

Un jeune homme connaissant les soins à donner aux chevaux, pourrait entrer dans une maison de commerce comme charretier-magasiner

S'adresser par écrit, avec références, à Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous 113730 F.

Leçons écrites de comptable, américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. H. Frisch, expert comptable, Zurich P, 38. 256

MONTREUX
Eau minérale
ALCALINE
Indiquée dans les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE, des REINS et de la VESSIE. — Pharmacies, Marchands d'Eaux Minérales.

CONCOURS

La ville de Fribourg met au concours les travaux pour la construction d'un édifice, abri et W.-C., sur la Place des Ormeaux.

Prendre connaissance des plans et conditions au bureau de l'Edilité et y déposer les soumissions jusqu'au jeudi 26 septembre, à 5 h. du soir.

Bouillon MAGGI
en comprimés
MARQUE "CROIX ÉTOILE"

Bouillon naturel complètement deséch. Un Coup. 1 se trouve instantanément une tasse de bouillon exquis, par simple dissolution dans de l'eau bouillante. En vente chez M^{me} Marie Macherel-Steroz, 15, rue du Musée.

A l'occasion de la Bénichon au Buffet de la Gare **COUATEPIN**

Dimanche 22, lundi 23 et mardi 24 septembre

BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale. H 3880 F 3722 Le tenancier.

Profitez de l'occasion

Lundi 23 septembre, dès 1 heure de l'après-midi, le soussigné vendra en mises publiques, à la grande salle de l'auberge de Treyvaux, une grande quantité d'articles de ménage, ainsi que beaucoup de marchandises trop longues à détailler.

Les marchandises seront liquidées à n'importe quel prix. H 3888 F 3750-1500 Quartenoud, Joseph, nég.

VENTE DES VINS DU DOMAINE DU «MOULIN A VENT»

Vignobles reconstruits depuis 25 ans avec des plants du Bordelais qui produisent d'excellents vins recommandés et classés parmi les premiers vins de bouteille. — Prix des Vins en fûts de 200 litres: Vin rouge ordinaire 3; Clos de Christol 40; Cru Moulin à vent (recommandé) 45; Vin gris rosé 43; Vin blanc Graves 40 cent le litre. — Tous ces vins en détail 5 fr. de plus par hectolitre. Ces vins sont livrés directement du domaine. Les expéditions se font tous les samedis, le tout rendu franco de transport et de douane sur votre gare, loge dans de bonnes fûtaillies qui restent votre propriété; vous n'avez donc rien à déboursier à l'arrivée du vin. Les paiements se font contre remboursement 5% ou à 3, 4 et 6 mois. — PHISE. Tout acheteur de 2 pièces a droit à 2 bouteilles Champagne Clairette, expéditions franco, ou d'une caisse de raisin et ses plants de Bédouin (quantité les mois d'août et septembre). — Envoi franco et gratis de chantillon. — M^{me} V^e Lombard-Raynaud, propriétaire du Domaine du Moulin à vent par Anbals (Gard). — Demande agents sérieux à la commission ou entrepreneurs. — Adr. les offres au Registre du Domaine.

BÉNICHON

DIMANCHE, LUNDI & MARDI 22, 23 & 24 septembre 1907

au Café du Funiculaire FRIBOURG

Bon Orchestre

INVITATION CORDIALE J. PERROUD.

Fourniture de foin

Les fournitures de foin de la récolte de cette année sont par les présentes mises au concours.

Les prescriptions de fourniture peuvent être réclamées auprès de l'office soussigné.

Les offres doivent être adressées sous pli cacheté et munies de la suscription: «Soumission pour foin» d'ici au 10 octobre 1907, franco, au Commissariat central des guerres. Berne, le 18 septembre 1907. H 6345 Y 3700

D^r BOISSARIE

LES GRANDES GUÉRISONS de LOURDES
Volume in-8°, orné de gravures.
Prix exceptionnel pour les abonnés à la Liberté et à l'Ami du Peuple.
7 fr. 50 au lieu de 10 fr.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.

Ch^e MAYER & C^{ie}
Fabrique de fourneaux-potagers

POTAGERS
pour ménages, de 2, 3 ou 4 trous, avec ou sans étuve; avec four & bouillotte depuis 50 fr.

POTAGERS
émaillés ou en majolique, avec garnitures nickelées.
Fourneaux-potagers mixtes, au gaz et au charbon.
Richards et potagers économiques au gaz.

En plus d'un fonctionnement parfait et d'une grande solidité, nos potagers sont les seuls qui possèdent de réelles qualités d'économie, d'hygiène et de commodité.
Brûlent tous combustibles.
Prix-courant à disposition.

GRANDS FOURNEAUX DE CUISINE
pour hôtels, restaurants, pensionnats, communautés, hôpitaux, etc.

Sur demande, nous fournissons gratuitement plans et devis pour installation de cuisine d'hôtels ou de cuisine bourgeoise, avec distribution d'eau chaude pour la chambre de bains, les toilettes, l'évier, l'office, etc.

Installation complète de salles de bains et de buanderie.
Spécialité d'éviers.

Fourneaux à feu continu « Germanen »
Entretien du feu pendant 83 heures, avec 8 kg. de houille, est un fait garantissant une économie extraordinaire et assurant une chaleur régulière. Ce résultat a été obtenu par nos fourneaux « Germanen ».
Demandez prix-courant.

Plus de 600 potagers et fourneaux en magasin.

Fourneaux « Automats ».
Fourneaux en caillots.
Fourneaux cylindriques.

Académie des Sciences Commerciales
rue de la Poste, 68, BERNE.

L'étude des cours pour l'obtention du diplôme qui commenceront le 7 octobre comprend: tous les systèmes de la comptabilité professionnelle et commerciale, comptabilité hôtelière, correspondance commerciale en langue allemande, française, italienne, anglaise et espagnole, droit pénal sur le commerce, le change, les faillites et sur les poursuites. Technique sur les affaires de Banque et de Bourse, papier de valeur, économie nationale, compte courant, effets, compte d'escompte, sténographie, dactylographie, littérature suisse allemande. A part les cours pour l'obtention du diplôme, il y a des cours spéciaux, cours du soir, littérature d'histoire. Prospectus gratuits. Le directeur: D^r jur. Robert Glücksmann.

A VENDRE, A FRIBOURG
un bon établissement, à proximité de la gare. Bonne clientèle ouvrière. Affaire d'avenir. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous chiffres 113934 F. 3718

A VENDRE
pour cause de décès un train de voiturier

comprenant 18 chevaux, 20 voitures, 14 traîneaux, 4 camions, harnais, couvertures, etc. Le bâtiment d'exploitation contient 2 grandes écuries et 4 remises. Situation exceptionnelle, au centre de la ville de Fribourg. Excellent rapport, toujours croissant, prouvé par livres de comptes. S'adresser au notaire Spycher, Banque Populaire Suisse, Fribourg. H 3469 F 3214

LESSIVE SCHULER
à base d'ammoniaque et de térébenthine

Bon vin n'a pas besoin d'enseigne, Non plus la LESSIVE SCHULER. Et jamais on ne la dédaigne Lorsque l'on sait bien calculer.

VINS EN GROS
Union Générale Vinicole
ENTREPOTS & BUREAUX:
6, rue David-Dufour, 6, Genève
Téléphone 5285. Téléphone 5285.

Vins français de toute provenance, en fûts et en bouteilles.
SPÉCIALITÉ DE Vins du Roussillon, des Côtes et de Saint-Georges. Crû spécial Roussillon-Château-La Grange. 1047
On demande des représentants à la commission.

PORCELAINES, CRISTAUX, FAIENCES ET VERRERIE EN GROS
P. MICHEL
3, Place du Tunnel, LAUSANNE
Coutellerie. Couverts.
Poterie, Grès, Terre à cuire. Bouteilles. Conserves
TELEPHONE 1679.

HOTEL A LOUER
Mardi 15 octobre 1907, à 2 h., la commune de Romont exposera en mises publiques la location de son Hôtel-de-Ville. Entrée au 1^{er} mars. Les mises auront lieu dans la salle à manger de l'Hôtel. H 3879 F 3637 Direction des Domaines.

Dominic gratis le nouveau catalogue, 1000 illustrations, d'après photographie de Joaillerie, Bijouterie Horlogerie garantie E. Leicht-Mayer & C^e LUCERNE 41, pr. de la Cathédrale

On demande pour le 1^{er} octobre

UNE FILLE
robuste et travailleuse, comme fille de cuisine. Bon gage. **CAFÉ CONTINENTAL**, Fribourg.

ON DEMANDE
pour de suite, une apprentie tailleur. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous chiffres 113917 F.

Mises publiques
Le soussigné vendra en mises publiques le 30 septembre 1907, à la place de Corninboeuf, à 2 h. de l'après-midi, sa maison, située à Corninboeuf, comprenant 2 chambres, cuisine, grange, écurie, un beau jardin avec arbres fruitiers. Fribourg, le 15 septembre 1907. Pour renseignements, s'adresser à Sapin, Joseph, rue de l'Hôpital, N° 31, Fribourg.

On demande à acheter d'occasion

un fourneau pour établissement, ainsi que deux bouteilles fermant à clef, pouvant contenir chacun environ 250 bouteilles. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous chiffres 113030 F.

Egaré
un chien, manteau blanc et jaune, répondant au nom de Berti. Prière de le ramener à la ferme de M. de Zurich, Pérolles, Fribourg. 3765

A VENDRE
« St-Saphorin 1904 » par caisse de 50 ou 100 bouteilles, à 50 cent. la bouteille. Bloc: 6000 bouteilles. Prix à convenir. S'adresser à C^e Dutoit, Yvernaud. H 25065 L 3650

Bonne cuisinière
très propre, brave et active, est demandée, 40 fr. par mois. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous chiffres 11381 F. 3648

JEUNE FILLE
de la Suisse française, aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande dans bonne famille catholique. Très bonnes écoles ainsi que piano sont à disposition. — S'adresser à J. Mahlig-Kottmann, Ruswyl (canton de Lucerne).

ON DEMANDE
une cuisinière pour petit ménage, pouvant à l'occasion aider au café. Vie de famille. Entrée à volonté. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous chiffres 113823 F.

Le Savon Bergmann
Au Lait de Lis
sans pareil pour un teint frais, doux et blanc, fait disparaître les taches de rousseur et toutes les impuretés de la peau: il n'est véritable qu'en portant la marque déposée:
Deux Mineurs
En vente, 80 cent. la pièce, chez M. M. les pharmaciens: L. Bourgknecht, à Fribourg; G. Lupp, Thürler et Kähler, Th. Stajessi, J. A. Meyer & Brander, P. Zu kinden, Colffleur, Pharmaciens E. Davis, Balle; M. Barthold Châtel-Saint-Denis; E. Jambé, Châtel-Saint-Denis; G. Buller, Estavayer; Edm. Martini, Oron; Robadey, Romont; Schmidt.

Vins de Bourgogne
E. LANGERON, propr. Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or). Représentants demandés. Prix courant sur demande.

Banque Populaire de la Gruyère
A BULLE
 (Fondée en 1853)
 Nous émettons actuellement et jusqu'à nouvel avis des
Certificats de dépôt d'espèces nominatifs ou au porteur
à 4 1/4 %
 à 3-5 ans fixe, dénonçables aux conditions usuelles de la Banque. H 1908 B 3504
 Les titres sont émis pour des montants divisibles par 100 et ne pourront être inférieurs à fr. 500.—
 La Direction.

Bénichon
DIMANCHE, LUNDI & MARDI
22, 23 & 24 septembre
à la pinte de Granges-Paccot
 INVITATION CORDIALE
EMMENEGGER.

Nous délivrons actuellement des :
Obligations (bons de caisse) 4 1/2 %
 nominatives ou au porteur, à 3 ans fixe et dès lors, remboursables, moyennant avertissement de 3 mois, avec coupons semestriels.
 H 3676 F 3461-1384
H. BETTIN & Co,
 56, Grand'Rue, 56, Fribourg.

Bénichon des Charmettes
 Dimanche, lundi & mardi
 22, 23 & 24 septembre 1907
Orchestre
HELVETIA de GENÈVE
 Service supplémentaire de tramways.

GRATIS A TOUS CEUX QUI SOUFFRENT D'UNE HERNIE
 Simple traitement chez soi qui guérit sans douleur danger ou interruption de travail.
UN ESSAI GRATIS POUR TOUS
 Votre hernie peut être guérie sans opération, douleur, danger ou perte de temps, de façon que vous pourrez mettre votre bandage de côté pour toujours.
 En vue de vous convaincre, vous et vos amis qui souffrez d'une hernie, que notre découverte effectuée réellement une guérison, nous vous prions d'en faire l'essai gratis. — Une guérison veut dire la délivrance de vos douleurs et souffrances, une vigueur physique et mentale notablement augmentée, une jouissance plus parfaite des belles choses de la vie et des années de confort et de satisfaction ajoutées à votre existence. Nous offrons un essai gratis d'un traitement qui a parfaitement guéri des centaines des cas.
 N'envoyez pas d'argent. Donnez-nous une description de votre hernie, selon les détails indiqués dans le coupon ci-dessous et envoyez le nous. Ne négligez pas un seul jour cette affaire importante et ne continuez pas à vous laisser torturer par des bandages tout faits, bon marché.
 Si vous voulez être guéri, envoyez nous aujourd'hui même le coupon pour l'essai gratis.

COUPON D'ESSAI GRATUIT
 Marquez l'endroit de la hernie sur le dessin, répondez aux questions et envoyez ce coupon à D^r F. W. S. Rice (R. S. Ltd., D. 118), Stonecutter Street, Londres E. C. (Angleterre). 3701

Age _____
 Depuis combien de temps souffrez-vous d'une hernie ? _____
 Est-ce que la hernie vous cause des souffrances ? _____
 Portez-vous un bandage ? _____
 Nom. _____
 Adresse _____

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendiée de
Planfayon
 1376 lots en espèces : 60.000 francs, Lots de francs 15.000, 5000, 1000, etc.
 Cette loterie mérite le soutien de tout le monde. On cherche des vendeurs. Conditions très favorables. Demander le tarif. 2073-1227
 Les billets sont en vente au Bureau central, Grand'Rue, 31, à Fribourg, ou à l'agence Fleury, rue Gourgass, Genève, et chez les revendeurs.

On demande un employé
 bien au courant des expéditions, pour une maison de transports, à Bernes. Occasion d'apprendre l'allemand. 3717
 Offres sous chiffres G 6865 Y, à Haasenstein et Vogler, Bernes.

Papeterie de Marly, S. A.
 Le coupon des actions No 1 est payable dès ce jour par 30 fr., à la Banque cantonale fribourgeoise, à Fribourg.
 Marly, le 3 septembre 1907. H 3608 F 3476
 Le Conseil d'administration.

Les Championnats de **DIABOLO** de Neuilly (juin 1906), Angleterre (Queen's Club), Allemagne (Foire de Leipzig), Ostende 1905-1906, Spa 1907, Genève 1907, ont été tous gagnés par **MM. Marcel & René Philippart**, qui ayant successivement étudié et essayé tous les modèles, ont adopté définitivement
le DIABLO « CAMBO »
 Nouvel appareil à ressorts, incassable et inoffensif. — No 1. 2.95. No 2. 3.45. No 3. 5.25. No 4. 10.50.
OCH, frères, 4, rue du Marché, GENÈVE.
 Gros & détail. (Expédition contre remboursement) On cherche des revendeurs.

COMBUSTIBLES
A. MENOUD & SIEBER
FRIBOURG
 ENTREPÔTS pour Henri Bureau Rue du Temple 41
 HOUILLES, COQUES, ANTHRACITES
 BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
 BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ
Tourbe comprimée.

Teinturerie & Lavage chimique
 DÉTACHAGE DÉGATISSAGE
Bayer & Rethlisberger
 ci-devant **C. A. GEIPEL, BAILE**
 Le plus grand établissement de ce genre à Bâle, même établissement à La Chaux-de-Fonds, renommés pour la blanchisserie.
 Dépôts à BULLE, chez : M^{me} Fanny Peyraud, confectiions. ROMONT, M. Arnold Courard, négociant.

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg
BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE
 Vient de paraître : CATALOGUE COMPLET
 Plus de 3000 volumes divisés en 8 séries
 A. — Religion. — Education. F. — Romans.
 B. — Histoire. — Guerre et marine. — Voyages. G. — Bibliothèques bleue, rose, etc. pour enfants.
 C. — Hagiographie. H. — Romans illustrés. — Publications périodiques.
 D. — Biographies.
 E. — Littérature. — Correspondance. — Poésie.
 5525
 PRIN D'ABONNEMENT :
 Un an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. 50; 3 mois, 2 fr. 50; 1 mois, 1 fr.
 Cet abonnement donne droit à 3 volumes pour la ville et 5 pour la campagne. Ces volumes peuvent être échangés les mercredi et samedi de chaque semaine.
 Les personnes qui, ne voulant pas s'abonner, désirent cependant profiter de la Bibliothèque, peuvent obtenir des ouvrages pour 10 cent. par volume et par semaine.
 Pour les envois à la campagne et dans toute la Suisse, les abonnements postaux peuvent être utilisés. Ils coûtent, frais d'emballage et de port compris, 20 cent. aller et retour. Chaque envoi peut contenir de 4 à 5 volumes.
 Pour recevoir le catalogue complet, prière d'envoyer 60 centimes en timbres-poste, à la Bibliothèque circulante de l'Imprimerie Saint-Paul
 AVENUE DE PÉROLLES, FRIBOURG (SUISSE)

A LOUER
 le domaine de l'Asile cantonal de Bel-Air, Genève; contenance: environ 120 poses, vastes bâtiments, étable pour 30 bêtes, porcherie, volière, écurie pour chevaux, etc.
 Pour renseignements, s'adresser à l'Economat de l'Asile de Bel Air ou à l'Agence agricole J. Rochet, 9, Boulevard James Fazy, Genève.

On demande un
JEUNE HOMME
 comme garçon d'office et une simple fille comme fille de cuisine.
 H 3817 F 3624
 S'adresser à l'Hôtel du St-Maurice, Fribourg.

RESINOÏNE
 la CLAIRE
 LA MEILLEURE
 HUILE
 À PARQUETS
 ne craque jamais, évapore, empêche la poussière.
 HYGIÉNIQUE
 Agent général : F. Guidi, Fribourg.

INSTITUT MERKUR
 HORW, près Lucerne
 pour jeunes gens qui doivent apprendre à fond et rapidement l'allemand, l'anglais, l'italien et les branches commerciales.
 Pour programmes, s'adresser à la Direction. 2877

LE PENSIONNAT DU PÈRE GIRARD
 2^{me} Internat du Collège cantonal Saint-Michel
FRIBOURG (Suisse)
 dirigé par les RR. PP. Cordeillers.
 admet les étudiants du Lycée, Gymnase, Ecole industrielle et Cours préparatoires.
 Nouveau bâtiment avec tout le confort moderne. Situation agréable. Prix de pension modéré. H 3371 F 3205
 Prospectus gratis par le P. Préfet.

Royal Windsor
 LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
 AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES, OU TOMBENT-ILS ?
 SI OUI, Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
 ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
 Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.
 En vente à Fribourg : chez M. P. Zurkinden, coiff., parf., Place de la Cathédrale, Ant. Huber, Vve Amédée Mivrelaz, Feller, Grand'Rue, 9, J. Mosmann et P. Kessler, coiff., parf.

Chauffage central
 de tous systèmes
 INSTALLATIONS DE BAINS
 BUANDERIES & SÉCHOIRS
Fabrique de Machines
FRIBOURG

ATTENTION
 Où allons-nous dimanche, lundi & mardi les 22, 23 et 24 septembre
à la BÉNICHON
 à Belfaux
 où vous serez tous bien accueillis.
 Se recommandent, H 3905 F 3671-1571 Les tenanciers.

SOLUTION DE BIPHOSPHATE DE CHAUX
 des Frères Maristes de St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)
 préparée par M. L. ARSAC, pharmac. de 1^{re} classe, à Montélimar (Drôme)
 Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques, les catarrhes invétérés, la pleurésie tuberculeuse à toutes les périodes, principalement au premier et au deuxième degrés, où elle a une action décisive et se montre souveraine. Ses propriétés reconstituantes en font un agent précieux pour combattre la scrofule, la débilité générale, le ramollissement et la carie des os, etc. et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang, qu'elle enrichit, ou la maigrité des humeurs, qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux enfants faibles et aux personnes d'une complexion faible et délicate. Prix : 3 fr. le 1/2 litre, 5 fr. le litre. Economie de 50 % sur les produits similaires, solutions ou sirops. Pour plus de détails sur les bons effets de ce remède, demandez la notice qui est expédiée franco.
 Dépôt général chez M. J. BOISSER & fils, rue du Rhône, 103, Genève. Vente au détail dans les pharmacies : Chappuis, L. B. & gluche, Schmid-Muller, Thürier et Kohler, G. Lapp, Fribourg; Schmitt, à Romont; Gassin, à Bulle; Porcellet, à Estavayer; G. Jamet, à Châtel-Saint-Denis. 887

Plumes rapides Soennecken
 elles embellissent l'écriture

 L'assortiment (12 plumes) et un porte-plume 65 ct. - No 106 grosse : Fr 3.75
 Ce vendant dans toutes les Papeteries de Suisse.
 Représentant pour la Suisse: E. Daltwig, 4, Rue Tour de l'Île, Genève

Cours de Danse
M. Léon GALLEY, prof.
 AVENUE DE ROM, 5
 commencer son 1^{er} cours de danse et de tenue, pour adultes, le jeudi 10 octobre prochain, à 8 1/4 h. du soir. S'inscrire à l'avance. H 3874 F 3650
 Leçons particulières.
Cours spéciaux de GYMNASTIQUE
 pour demoiselles et enfants.

Conserves de viande Armour
 se distinguent par leur excellente qualité. Le contenu de chaque boîte est garanti viande fraîche, pure et d'un goût parfait.
 Les usines Armour sont montées aux systèmes les plus modernes et ne travaillent que de la viande irréprochable, provenant de bêtes saines, qui ont passé la visite sanitaire prescrite par la loi. Les conserves Armour sont en vente dans tous les magasins de comestibles et épicerie. La vente exclusive des conserves de viande Armour en Suisse est confiée à la maison
 H 5233 Q 3308
Gerwig, Herker & Co, à Bâle
 négociants en salaisons.

Véritable
Alcool de menthe et camomilles
 inventé et préparé par
FRÉD. GOLLIEZ, pharmacien, Morat
 (Marque des 2 palmiers).
 Produit hygiénique indispensable. Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les étourdissements, indigestions. Excellent aussi pour les dents et la bouche, grâce à ses propriétés antiseptiques et rafraîchissantes. H 50 F 1894-741
 En vente en flacons de fr. 1.— et 2.— dans toutes les pharmacies.
 Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

BÉNICHON DE MARLY
 Dimanche 22
 lundi 23 et mardi 24 septembre
Orchestre WALTHER
 de Berne
 Carroussel et jeux divers.
 INVITATION CORDIALE

La Fabrique de Meubles de **Ceruzier** (Neuchâtel) est acheteur de quelques wagons de sciages
Verne, Peuplier, Foyard, Noyer, Chêne.
 Paiement comptant.
 Adresser les offres avec dimensions et prix.

Fille de cuisine
 robuste et travailleuse est demandée de suite au Buffet de la Gare, Fribourg.

Gros bénéfice assuré
 Courtiers ou courtières, actifs et habiles, pour la vente au grand public, s'assureraient, sans connaissances spéciales, un gain élevé et régulier.
 Adr. offres s. chiffres H 5413 N, à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

SAGE-FEMME de 1^{re} class.
 M^{me} V^e RAISIN
 Reçoit des pensionnaires à toute époque.
 Traitement des maladies des dames. 1871
 Consultations tous les jours
 Confort moderne
 Bains. Téléphone. 1, rue de la Tour-de-l'Île, 1
GENÈVE

Raisins du Valais
 O. de Riedmatten, Sion.
 4 fr. la caisse de 5 kg., franco.

Raisins du Tessin
 1 caisse de 5 kg. Fr. 1.50
 2 caisses de 5 » 3.40
 3 » 5 » 4.50
Pompeo Brunelli, Lugano.

Mamans
 demandez dans toutes les bonnes drogueries, pharmacies et chez les bandagistes, le
Bibron breveté "Liebling"
 Essayer c'est l'adopter plus d'un 1/2 million en usage.


 Aujourd'hui, autecots. Indispensable pour chaque mère de famille soucieuse de la santé de son bébé. 3401
 Simple, économique, durable.
 Vente générale :
J.-M. BADER, Zurich, V.

Transports funéraires
 POUR TOUS PAYS
 Cercueils simples, riches
 doublés plomb.
 S'adresser à

Césap WINKLER
 rue des Alpes, 21
FRIBOURG
 représentent de la maison
Th. HESSENMULLER
 de Lausanne.

Chaussures
Wilh. Gräb
 Zurich
 4 Triftgasse 4
 Marchandise garantie et solide
 Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco
 entre autre, articles recommandés :
 Bottes fortes p. ouvriers 7.-
 Bottes à lacer pour 0.4
 Bottes à lacer pour 0.5
 à lacer pour hommes 0.5
 Pantoufles pour dames 2.-
 Bottines à lacer, très fortes pour dames 6.-10
 Bottines élégantes, avec bouts, à lacer, p. dames 7.-20
 Souliers pour fillettes et 1.20
 garçons No. 28 à 29 5.-30
 Envoi contre remboursement
 Echange franco
 Maison de toute confiance, fondée en 1850.

Maladies des yeux
 Le D^r Verrey, médecin oculiste, à Lausanne, reçoit à Fribourg, 87, rue de Lausanne, le 1^{er} et le 3^e samedis de chaque mois, de 8 à 11 h. du matin.